

**Rencontre du Conseil d'établissement**  
**Mardi 25 janvier 2022, 18 h 30**  
**École St-Gérard (Séance virtuelle/TEAMS)**

**Sont présents:**

**Parents:** Annik Suchet, Annie-Claude Beaudry, Manuel Darveau, Alexandra Deschênes, Sabrina Therrien, Karine Brunet, Jonathan Brassard-Potvin.

**Parents substitués :** Mathieu Gomez, Stéphane Cyr et Julien Bétrémieux

**Enseignants:** Gisella San Miguel, Anne Quesnel, Geneviève Vincent

**Professionnel :** Clara Nelly Becerra Mesa

**Membre du personnel :** Brigitte Beaupré

**Directeur:** Luc-Étienne Paris

**Absents :**

Rosalie Dion (parent), Amélie Croteau (membre de la communauté) et Alexandre Thayer-Head

**Procès-verbal**

1. Ouverture de la réunion

1.1 Mot de bienvenue et état de situation : Infos COVID, plan de contingence,

M. Paris rappelle les consignes émises par la DRSP pour le dépistage et pour l'isolement de la bulle familiale de 5 jours à partir de la date de début des symptômes.

**Plan de contingence en cas de pénurie d'enseignant.e.s :** Le plan est prêt. Il a été communiqué au personnel. Une liste de remplaçant.e.s inclue aussi, au besoin, si nécessaire, des membres du Patro Villieray et certains parents bénévoles. Pour l'instant, la direction n'a pas eu recours au plan de contingence. Les méthodes régulières pour obtenir des suppléant.e.s ont suffi. M. Paris nomme un bel élan de solidarité entre les personnels du SDG et de l'école. L'intention demeure d'éviter une rupture dans le service aux élèves. Dans tous les cas, la préoccupation première de la direction sera de placer la personne la plus qualifiée dans ses tâches habituelles dans la mesure du possible.

**Ventilation :** Étant donné que l'école est neuve, le système de ventilation est adéquat et les fenêtres n'ont pas à être ouvertes selon un plan précis d'ouverture. Pour les écoles avec une problématique particulière, les installations de détecteurs ont débuté. L'école Saint-Gérard n'est pas prioritaire pour l'installation des détecteurs de CO2.

**En cas de fermeture de classe ou d'absence d'élève pour cause de COVID :** Toutes sortes de moyens sont pris pour permettre aux enfants d'avoir leur matériel en temps opportun et de poursuivre la pédagogie lors des interruptions que ce soit pour un enfant seulement ou pour une classe isolée.

De façon général, l'école Saint-Gérard démontre son esprit d'équipe malgré la fatigue et la vulnérabilité ressentie par tous à cause des circonstances. Des efforts sont fait de la part de chaque équipe (tant les enseignant.es., les professionnels que les responsables et employé.e.s du service de garde). On a senti un vent de solidarité concernant les absences et les ajustements nécessaires dû à la situation pandémique notamment. Chapeau !

Des félicitations sont aussi faites à la direction et à la direction adjointe qui est disponible en tout temps, à l'affût et à l'écoute de toute l'équipe école.

1.2 Quorum

Le quorum est constaté.

- 1.3 Nomination d'un(e) secrétaire et d'un gardien de temps  
Annie-Claude Beaudry prendra des notes et sera gardienne du temps.
  
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
Proposé par Karine Brunet  
Appuyé par Jonathan Brassard-Potvin
  
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière virtuelle tenue le 24 novembre 2021  
Proposé par Manuel Darveau  
Appuyé par Gisella San Miguel
  
4. Suivi du procès-verbal du 24 novembre 2021  
Invitation aux représentants des parents à faire un message dans le prochaine Info-Parents.  
Concernant les ateliers proposés pour les parents, les professeurs n'ont pas recommandé les ateliers proposés. D'autres options seront proposées au prochain CÉ. **POINT DE SUIVI**  
Les activités parascolaires d'hiver sont décalées de deux ou trois semaines et dureront 8 semaines. Un sondage auprès des enfants pour des suggestions d'activités parascolaires est encore prévu. Possiblement pour la session de printemps. **POINT DE SUIVI**
  
5. Études des dossiers
  - 5.1 **Service de garde**  
Contrairement à ce que le sondage laissait présager, il n'y a pas eu suffisamment d'inscriptions pour justifier l'ouverture du service de garde lors de la semaine de relâche. Huit (8) dossiers ont été envoyés au Centre de service scolaire pour être admis dans un service de garde d'une autre école.
  - 5.2 **Budget 2021-2022**
    - 5.2.1 Présentation de la situation financière de l'établissement (2/3)  
Monsieur Paris présente les résultats à jour pour les différents fonds.  
Faits saillants :
      - La classe 4B a ramassé 975\$ en financement pour son activité spéciale.
      - L'école a reçu un don de 10 080\$ de *President Choice* pour des collations (collations, fruits, produits laitiers, etc.).
      - La fermeture des écoles engendre une perte de revenus pour le Service de garde qui doit ensuite faire des démarches administratives pour régulariser la situation à l'aide des subventions du gouvernement.
      - Une soixantaine de parents n'ont pas acquitté leurs frais pour le matériel scolaire, des démarches sont entreprises pour récupérer les montants manquants.
      - Différentes mesures gouvernementales particulières s'ajoutent aussi aux revenus. Certaines de ces mesures sont constituées de fonds qui doivent être dépensés par les enseignant.e.s d'ici le 30 juin 2022 (sortie en nature, culturelle, invités spéciaux, achat de livre ou de matériel spécifiques, etc.).
      - Dans le Fonds 4, il y a un surplus reporté de 114 000\$ (montant incluant notamment l'aménagement de la cour d'école). On ne sait pas si ce sera retiré du budget ou pas et à quel moment... Le Centre de service scolaire, Service des ressources financières, a été mis au courant par M. Paris des montants qui normalement auraient dû être prélevés à l'été dernier ou bien, en début de la présente année financière (56 686,00\$).

De manière générale, la situation financière suit son cours normal et il n'y a pas d'élément problématique ou extraordinaire à souligner.

- 5.2.2 Répartition des mesures reçues par établissement – résolution

La résolution d'attestation des sommes des mesures ministérielles est signée telle que présentée par Manuel Darveau, président du Conseil d'établissement 21-22.

**Résolution en annexe.**

5.3 Livres TD offerts (1re année) : « *Le costume de Malaika* »

Le livre contient un peu de publicité de la part du commanditaire en début du livre, mais de façon textuelle seulement. Geneviève Vincent, enseignante en première année, recommande d'aller de l'avant avec le programme. C'est une occasion pour les enfants d'avoir un livre neuf de qualité offert juste pour eux.

Proposé par Gisella San Miguel

Appuyé par Manuel Darveau

5.4 Critères de sélection de la direction d'école (consultation annuelle)

Monsieur Paris présente le formulaire à remplir et se retirera de la discussion au besoin pour laisser le conseil convenir ensemble d'une façon de fonctionner pour le compléter.

La documentation « Profil de compétences » du centre des services scolaires (CSSDM) a aussi été remise.

Le conseil s'entend pour consulter les critères de l'an dernier et de se rencontrer pour en discuter au besoin afin d'en arriver à un consensus. Le formulaire doit être complété et remis avant le prochaine CÉ du 31 mars.

**POINT DE SUIVI**

6. Périodes réservées au public (membres substitués, ...)

Aucune intervention

7. Droit de parole aux membres du Conseil

7.1 Directeur : report date remise 1<sup>er</sup> bulletin, 22 juin (jour de classe)

Remise du premier bulletin au plus tard le 11 février 2022.

Jour de classe : un nouveau calendrier scolaire sera remis dans le prochaine Info-Parent. **Le mercredi 22 juin devient un jour de classe.**

7.2 Enseignants

Gisella San Miguel fait remarquer que la page *Facebook* pourrait servir davantage à partager les réalisations des élèves.

Monsieur Darveau invite les enseignants à s'inscrire à la page et à faire des publications. Cette page pourrait devenir une véritable vitrine de ce qui se passe dans l'école. M. Paris en fera l'annonce auprès du personnel enseignant. M. Darveau fera un test avec Mme Beaupré pour s'assurer que ces publications fonctionneront.

7.3 Professionnel

Aucune intervention

7.4 Personnel de soutien

Aucune intervention

7.5 Parents et membres parents substitués

Monsieur Brassard-Potvin mentionne que des enfants de première année ont peut-être des sacs bien pleins et trop lourds pour leur dos. Monsieur Paris et les enseignantes précisent qu'il n'y a pas de consigne demandant aux enfants de transporter tout leur matériel chaque jour. Le message à faire aux parents est de contacter le professeur directement ou la direction s'il y a des préoccupations pour tout sujet.

7.6 Membre de la communauté

Aucune intervention

8. Suivi correspondance

Aucune

9. Comité Central de Parents CSSDM

Une présentation y a été faite à propos d'un projet de loi concernant les maternelles 4 ans afin d'élargir l'offre et les critères d'ouverture de classe. Il n'y a pas d'impact pour l'instant à St-Gérard car nous ne sommes pas dans un milieu socio-économique considéré défavorisé. Seuls les enfants ayant une référence

d'un centre d'aide aux familles monoparentales victimes de violence ou encore, de problématique particulière ainsi que les enfants lourdement handicapés ont accès à la maternelle 4 ans pour le moment.

10. Invités (OPP, ...)

Rien de nouveau du côté de l'OPP. Tant que les mesures sanitaires demeurent, il est difficile d'organiser des activités.

11. Levée de l'assemblée, 20h10

Proposé par Manuel Darveau

Appuyé par Clara Nelly Becerra Mesa

---

**Signature du président du CÉ 21-22, Manuel Darveau**

**Date :**